



Abus sur achat d'une voiture d'occasion

Par **papou**, le **24/05/2011** à **20:26**

Bonjour,
J'ai acheté une Clio 1995, il y a 2 mois pour 1600 euros garanti pièce, moteur et mo dans un garage. Au bout de 1 mois et demi un voyant m'indique un problème d'alternateur. La voiture n'étant pas exceptionnelle je demande au garage Renault de ma ville de faire un devis des réparations.
1650 euros.
- alternateur
- l'ensemble de l'échappement à changer
- souci de frein à main
- tambour arrière à voir
- fuite d'huile
net j'en passe.
Après une lettre recommandée avec AR envoyée, mettant en cause aussi le contrôle technique, le garagiste refuse de me reprendre le véhicule (je suis à 300 km donc dépannage difficile).
Que dois-je faire ?
Merci beaucoup

Par **mimi493**, le **24/05/2011** à **20:29**

Vous devez faire une expertise pour vice caché